

Piégeage

OBJECTIF

Connaître la réglementation et les techniques de piégeages en vue de l'obtention de l'agrément. Il faut obligatoirement suivre les 2 formations pour l'obtenir.

PROGRAMME

Formation théorique :

Connaissances des prédateurs et des espèces nuisibles, généralités sur le piégeage et la réglementation.

Formation pratique :

Démonstration et manipulation des différents pièges.

Prévoir une tenue de terrain.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toutes les personnes souhaitant obtenir l'agrément piégeur. Les candidats doivent avoir au minimum 15 ans pour suivre la formation et ne peuvent piéger qu'à partir de 16 ans.

MODALITES

Pour vous inscrire, envoyez votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque directement au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Isabelle Martinod.

TARIF

60 Euros - Repas seconde séance inclus

DATE

Samedi 22 mars 2025 à Cornier de 14h00 à 17h00

Samedi 05 avril 2025 au siège à Villy-le-Pelloux de 08h00 à 17h00

Piégeage : Remise à niveau

OBJECTIF

Remise à niveau des connaissances obtenues lors de la formation de piégeage. Cette formation peut être réalisée tous les ans pour permettre à un piégeur de toujours être à jour dans ses acquis et dans les réglementations.

PROGRAMME

Rappel pratique et théorique des acquis. Mise à jour sur la réglementation et les connaissances.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A tous les chasseurs ayant obtenu leur agrément de piégeur. A tous les piégeurs désireux de rester à jour dans leurs connaissances.

MODALITES

Pour vous inscrire, envoyez votre bulletin d'inscription.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Isabelle Martinod.

TARIF

Gratuite

DATE

Samedi 22 mars 2025 à Cornier de 14h00 à 17h00

Tir en réserve – Accompagnateurs

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'accompagnement des chasseurs en tir en réserve lors d'une formation en immersion totale durant 2 jours consécutifs.

PROGRAMME

La formation se déroule sur 2 jours :

Jour 1 : Formation théorique : Connaître l'histoire et la réglementation des tirs en réserve, reconnaître l'âge et le sexe d'un ongulé, apprendre le rôle d'un accompagnateur, le fonctionnement de l'ATSR 74 et enfin, l'importance de la recherche du gibier blessé.

Jour 2 : Formation pratique et examen final de compétence.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toutes personnes désirant se former sur l'accompagnement de tir en réserve.

MODALITES

Être titulaire du permis de chasser.

Pour vous inscrire, envoyez votre bulletin d'inscription.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Clément Gamain.

TARIF

Gratuite

DATE

Pas de date prévue pour le moment.

Tir en réserve – Chasseurs

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer un prélèvement en réserve.

PROGRAMME

Reconnaître l'âge et le sexe d'un ongulé, connaître le comportement à avoir en réserve, acquérir les connaissances des différentes réglementations en vigueur dans le département.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toutes personnes souhaitant obtenir les connaissances nécessaires pour un tir en réserve.

MODALITES

Être titulaire du permis de chasser.

Pour vous inscrire, envoyez votre bulletin d'inscription.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Guillaume Coursat.

TARIF

Gratuite

DATE

Mercredi 02 juillet 2025 au siège à Villy-le-Pelloux à 19h00

Permis de chasser

OBJECTIF

Acquérir toutes les connaissances nécessaires pour l'obtention du permis de chasser.

PROGRAMME

Formation théorique :

Connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, connaissance de la chasse et connaissance de la réglementation.

Formation pratique à Farges (01) :

Evolution sur un parcours simulé de chasse au petit et grand gibier. Prévoir une tenue de terrain.

Formation pratique en salle à Farges (01) :

Manipuler les armes et revoir les parcours de la pratique.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toute personne souhaitant obtenir son permis de chasser.

MODALITES

Formation possible à partir de 15 ans révolus, obtention de la carte du permis de chasser à partir de 16 ans.

TARIF & DATE

A consulter directement sur la page dédiée de notre site :

www.chasseurs74.fr

Pour plus de détails, collaboratrice en charge Valérie MARIN CUDRAZ.

Sécurité Décennale

OBJECTIF

Elle consiste en un rappel des gestes de sécurité élémentaires à adopter aussi bien en action qu'hors action de chasse, lors de la manipulation d'armes, des comportements à adopter lors de la rencontre avec un usager de la nature etc.

PROGRAMME

Le programme est national. Il a été défini par la FNC et l'OFB.

Il se décompose en 4 modules (réalisable uniquement en distanciel).

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Chaque chasseur est tenu de suivre une remise à niveau tous les 10 ans.

Pour tout chasseur qui veut chasser à l'année en Haute-Savoie.

MODALITES

Être titulaire du permis de chasser validé et adhérent à la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie.

Pour vous inscrire, contactez directement la Fédération au 04.50.46.89.21.

Pour plus de détails, collaboratrice en charge Cendrine Brachet.

TARIF

Gratuite

Garde-Chasse Particulier

OBJECTIF

Assimiler les notions juridiques et techniques permettant l'obtention d'un certificat d'aptitude technique nécessaire à la fonction de garde-chasse particulier.

PROGRAMME

Module 1 (en 2 parties) :

Notions juridiques de base, droit et devoirs du garde particulier.

Module 2 (en 2 parties) :

Connaissances cynégétiques, notions d'écologie, réglementation de la chasse.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toute personne désirant devenir garde-chasse particulier.

MODALITES

Être titulaire du permis de chasser.

Pour vous inscrire, contactez directement la Fédération au 04.50.46.89.21 pour recevoir un dossier spécifique.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Cendrine Brachet.

TARIF

60 Euros – Les 4 modules

DATE

Module n°1 les lundis 19 et 26 mai 2025

Module n°2 les lundis 16 et 23 juin 2025

Les formations débutent à 18h00 et se déroulent à Villy-le-Pelloux.

Garde-Chasse Particulier : Renouvellement

OBJECTIF

Remise à niveau des connaissances déjà acquises lors de la formation de base de garde-chasse particulier.

La formation permet d'obtenir le renouvellement officiel de l'agrément de garde-chasse conformément au SDGC74.

PROGRAMME

Notions juridiques, droits et devoirs du garde particulier, connaissances cynégétiques, réglementation d'écologie ...

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A tous les gardes-chasse particuliers ayant obtenu leur agrément depuis à minima 5 ans et souhaitant poursuivre leur fonction.

MODALITES

Être garde-chasse depuis 5 ans minimum.

Pour vous inscrire, envoyez un bulletin d'inscription accompagné de votre chèque directement au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Jean-Jacques PASQUIER.

TARIF

30 Euros

DATE

Conducteur de chien d'arrêt – Comptage tétras-lyre

OBJECTIF

Se former aux techniques de détection de nichées, à l'aide de chien d'arrêts, sur les 12 sites de référence de la Haute-Savoie. Labellisation Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) et réseau conducteurs de chien d'arrêt.

PROGRAMME

Formation théorique :

Présentation des objectifs recherchés, du cadre technique et scientifique dans lesquels s'inscrivent les comptages.

Description des méthodes employées et des consignes de préservations des oiseaux.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toutes les personnes propriétaire d'un chien d'arrêt souhaitant participer aux comptages des nichées de tétras-lyre ou parfaire ses connaissances.

MODALITES

Pour vous inscrire, envoyez un bulletin d'inscription au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, collaborateur en charge Pascal ROCHE.

TARIF

Gratuite

DATE

Pas de date prévue pour le moment.

Chasse à l'arc

OBJECTIF

Se former aux techniques de ce mode de chasse afin d'obtenir une autorisation de pratique de chasse à l'arc.

PROGRAMME

Formation théorique :

Connaissance du matériel, de l'histoire, de la pratique et des différents aspects de l'approche et des distances de tirs.

Formation pratique :

Familiarisation avec le matériel et tir sur cible. Elle se déroule à l'extérieur, prévoir des vêtements adaptés.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toutes les personnes souhaitant pratiquer la chasse à l'arc ou découvrir ce mode de chasse. Afin de pratiquer la chasse à l'arc, il faut être préalablement titulaire du permis de chasser.

MODALITES

Pour vous inscrire, envoyez votre dossier complet accompagné de votre chèque directement au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, collaboratrice en charge Valérie MARIN CUDRAZ.

TARIF

20 Euros

DATE

Samedi 24 mai ou samedi 14 juin 2025 à Sallanches

Dossier d'inscription spécifique à télécharger depuis notre site.

Président ACCA/ AICA/ CP

OBJECTIF

Connaître le fonctionnement de la Fédération, acquérir les connaissances nécessaires pour tenir le poste de président et connaître les droits et les devoirs d'un président.

PROGRAMME

Formation théorique :

Connaissance des outils mis en place pour les présidents, du SDCG, des pays cynégétiques, de la réglementation à la chasse et en matière de sécurité.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A tous les chasseurs ayant été élus présidents d'une Association Communale de Chasse Agréée, d'une Association Intercommunale de Chasse Agréée ou d'une Chasse Privée.

MODALITES

Pour vous inscrire, envoyez un bulletin d'inscription au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, collaboratrice en charge Cendrine Brachet.

TARIF

Gratuite

DATE

Septembre 2025. Infos précises prochainement.

Chasse accompagnée

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner un chasseur confirmé lors d'une partie de chasse.

PROGRAMME

Formation pratique :

Connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, connaissance de la chasse et connaissance de la réglementation. Evolution sur un parcours simulé de chasse au petit et grand gibier. Prévoir une tenue de terrain.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

A toutes les personnes de plus de 14 ans et demi souhaitant découvrir la pratique de la chasse.

MODALITES

Présence obligatoire d'un tuteur minimum et 4 maximum. Pour plus de détails, collaboratrice en charge Valérie MARIN CUDRAZ.

TARIF

Gratuite

DATE

Lundi 18 ou mardi 19 août 2025 (sur une demi-journée)

Dossier d'inscription spécifique à télécharger depuis notre site.

Découpe et valorisation de la venaison

OBJECTIF

Connaître les règles d'hygiène, de conservation et de maturation de la viande. Savoir découper, dénommer, trier, conditionner et conserver de la venaison.

PROGRAMME

En cours d'élaboration

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION

À toutes les personnes voulant améliorer leur connaissance sur la venaison.

MODALITÉS

Être titulaire du permis de chasser.

Pour vous inscrire, envoyez votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque directement au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, personnel en charge : Cendrine Brachet.

TARIF

60 Euros

DATE

Mardi 18 mars ou ~~25 mars~~ (annulée) 2025 à 14h00 au siège à Villy-le-Pelloux

Examen initial du gibier sauvage (EIGS ou « hygiène et venaison »)

OBJECTIF

Devenir apte à pratiquer un examen initial de la venaison destinée à un repas ou à la vente, conformément à la législation en vigueur.

PROGRAMME

Sur une journée, découvrir le cadre législatif, analyse de l'anatomie interne du gibier, descriptif des anomalies, mise en place de l'examen initial, la trichine, etc.

QUI S'ADRESSE LA FORMATION

À toutes les personnes voulant améliorer leur connaissance sur la venaison.

MODALITÉS

Être titulaire du permis de chasser.

Pour vous inscrire, envoyez votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque directement au siège de la Fédération.

Pour plus de détails, personnel en charge : Cendrine Brachet

TARIF

85 Euros (Repas inclus à la brasserie située en face de la Fédération) / 70 Euros (sans repas)

DATE

Vendredi 14 mars ou ~~21 mars 2025~~ (annulée) de 9h00 à 17h00 au siège à Villy-le-Pelloux